

Circuler à vélo

En toute sécurité



Les conseils de sécurité

- Utilisez les bandes ou les pistes cyclables
- Circulez sur le côté droit de la chaussée, à environ 1 m du trottoir et des voitures en stationnement
- Faites attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux piétons qui peuvent surgir entre deux véhicules
- Gardez une distance de sécurité d'au moins 1 m avec les autres véhicules
- Ne zigzaguez pas entre les voitures
- Aux intersections, placez-vous un peu en avant des véhicules pour être bien visible
- Même si le casque n'est pas obligatoire au-delà de 12 ans, il est fortement recommandé d'en porter un à votre taille

Interdiction de rouler

- Si vous avez bu de l'alcool au-delà de la limite autorisée
- Avec des écouteurs, des oreillettes ou un casque audio
- Avec un téléphone en main



Indiquer chaque changement de direction ou de dépassement en tendant le bras



Porter un casque réduit de 70 % la gravité des blessures à la tête lors d'un accident



Siège enfant adapté obligatoire pour les moins de 5 ans

Équipements obligatoires

Gilet rétro-réfléchissant

Pour les cyclistes et les passagers, hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante

Feu et catadioptre rouges



Casque

Hautement recommandé

Avertisseur sonore

Feu jaune ou blanc et catadioptre blanc

Freins avant et arrière

Catadioptres de roues orange

Catadioptres de pédales orange